



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnaires et agents publics

Question écrite n° 27897

Texte de la question

M. Yves Nicolin appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur la représentativité de la fédération syndicale unitaire au sein d'organismes consultatifs. Il semblerait que, malgré l'arrêt du Conseil d'Etat reconnaissant la FSU comme représentative des salariés et sa progression électorale, la représentativité de ce syndicat ne soit pas assurée au sein d'organismes tels que le Conseil économique et social, les comités économiques et sociaux régionaux, le Conseil supérieur du travail social ou le conseil national de l'Ircantec. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend prendre des mesures pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention du Premier ministre sur la représentation des professions libérales au sein du Conseil économique et social. Le Conseil économique et social a pour mission, par la représentation des principales activités économiques et sociales, de favoriser la collaboration des différentes catégories professionnelles entre elles et d'assurer leur participation à la politique économique et sociale du Gouvernement. En conséquence, la composition du Conseil traduit la volonté d'assurer une représentation diversifiée et équilibrée des activités économiques et sociales et des catégories socioprofessionnelles. Cette représentation, toutefois, ne saurait être ni exhaustive ni exactement proportionnelle. Par ailleurs, une modification de la composition du CES nécessite une loi organique. La mise en oeuvre des priorités législatives au cours de la présente session ne permet malheureusement pas d'envisager la discussion au Parlement d'un tel projet.

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27897

Rubrique : Syndicats

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 1999, page 1997

Réponse publiée le : 10 janvier 2000, page 162